

Guichenon a suivi dans son *Histoire de Bresse et de Bugey* le plan et la division des matières tels qu'ils sont exposés dans la lettre qui précède avec cette différence toutefois qu'il y a ajouté une quatrième partie, la plus intéressante peut-être, puisqu'elle renferme la reproduction *in extenso* de titres précieux et fondamentaux pour l'histoire de nos provinces, tels que : Fondations des monastères, Chartes d'affranchissement des villes, Légendes des saints, Hommages faits aux souverains, Donations et Concessions faites aux églises, Inféodations et érections des principales terres de Bresse et de Bugey. Il faut savoir gré à Guichenon de nous avoir laissé les copies de ces documents essentiels dont les originaux ont été pour la plupart dispersés ou détruits durant la fatale période de 1793. Ce fut à l'imitation des historiens de son temps et principalement pour déférer aux conseils et à l'exemple de Duchesne que Guichenon enrichit son livre de cette quatrième partie, comprenant très-bien que n'ayant pas de devanciers dont il pût invoquer le témoignage, il était tenu de justifier les faits qu'il avançait par la production des titres originaux auxquels il les avait empruntés. C'est ce qu'il a pris le soin de nous apprendre lui-même dans la Préface de son *Histoire de Bresse et de Bugey*. *Ceux, dit-il, qui écrivent des histoires particulières comme moi, et qui n'ont point d'auteurs anciens qui aient écrit les choses de leur temps, sont obligés pour donner foi à leurs ouvrages d'y ajouter les preuves, et c'est en cette sorte que tous les historiens modernes ont écrit et particulièrement l'incomparable Monsieur Duchesne, la mémoire duquel doit être en vénération parmi les savants et les curieux. C'était en 1645 que Guichenon écrivait la Préface à laquelle nous avons emprunté le passage qui précède, c'est-à-dire cinq ans après la mort de Duchesne, lequel périt en 1640, à l'âge de 56 ans, écrasé par une charrette en allant de Paris à sa maison de campa-*